

Réunion 16 septembre 2025

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres présents : Mmes OSBÉRY, SIMOES, MM. ALDAX, ATERO, BEAUVOIS, BERFORINI, DUCROT, KAJDAN, MOUNIR, PINGUET, PONSONNAILLE, RIVIERE

Membres excusés : Mme BORDE (pouvoir AC SIMOES), MM. ATERO, BONDOUX

Assistent : Mme TOURNOIS, M. TREPKA

Membres invités excusés : Mme CELLUCCI, MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 2 juillet 2025 paru sur le site internet du District le 4 juillet 2025.

→ Bureau du 10 septembre 2025.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

4.1. Opération « WE des Bénévoles à CLAIREFONTAINE »

La LFA reconduit cette opération pour la saison 2025-2026 avec pour objectif de fidéliser les nouveaux Licenciés DIRIGEANTS ou VOLONTAIRES comptant moins de 7 ans consécutifs d'ancienneté.

Cet événement se déroulera les 04 et 05 octobre 2025.

Les 3 heureux participants sont

- Jean-Claude OSBÉRY
- Damien TABARANT
- Caroline LARDRY SWIERCZEK

Toutes les informations (déplacements, planning des journées, tenues vestimentaires) leur seront données ultérieurement.

4.2. Licences

Françoise VALLET dresse un bilan du nombre de licences délivrées à la date du 14 septembre 2025 : le District enregistre 4 371 licenciés contre 4 739 à la même date la saison passée soit une baisse de 368. (-7,76 %).

4.3. Volontaires Recruteurs de Proximité VRP

La Présidente informe le Comité de Direction du renouvellement de Océane BROSSARD comme VRP dans sa mission de recrutement en arbitrage au bénéfice des clubs.

Le Comité de Direction invite les clubs à faire appel à ses services pour des actions de sensibilisation et de recrutement à l'arbitrage afin de faciliter une prochaine intégration dans ce dispositif.

4.4. Caisse de péréquation pour la D3

Actuellement, il existe une caisse de péréquation pour l'arbitrage des championnats de D1 et D2.

Pour la D3 qui est régulièrement arbitrée, et dans un souci d'égalité entre les clubs, le système de péréquation sera également proposé et ainsi, pour chaque club, le coût de l'arbitrage sera partagé équitablement. Proposition actée à l'unanimité.

4.5. Agenda 2025/2026

Bureau : lundi 6 octobre (finalisation organisation AG) 18h

- **Assemblée Générale District** : samedi 11 octobre 2025 à Corbigny

Comité de Direction : mardi 14 octobre 18h

- **Assemblée Générale Ligue BFC** : samedi 25 octobre 2025 à Dijon

Bureau : lundi 10 novembre 18h

Comité de Direction : vendredi 05 décembre 18h

- **Assemblée Générale FFF** : samedi 13 décembre 2025 à Paris

5. POINT FINANCIER

5.1. Clôture de l'exercice 2024/2025

Sylvie OSBERY présente les comptes clos au 30 juin 2025 pour l'exercice 2024/2025 et indique que le total des charges de l'exercice est de 341 916,48 €, le montant des produits est de 354 442,97 €, ce qui dégage un solde positif de 12 526,49 €.

Ce solde positif servira à atténuer les déficits passés, à aider aux travaux à venir du bâtiment et à participer à des actions comme la lutte contre les incivilités (panneaux), comme l'éventuelle opération de la FFF sur des tablettes...

Elle déclare que la réunion avec le cabinet d'experts comptables a eu lieu le 17 juillet 2025.

Le Cabinet COGEP certifiera les comptes du District sans réserve lors de l'Assemblée Générale fixée le 11 octobre prochain.

Les comptes présentés sont alors validés à l'unanimité

5.2. Présentation du budget prévisionnel 2025/2026 et adoption

La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 d'un montant de 333 500 €. Tous les membres du Comité de Direction valident ce budget qui sera présenté lors de l'AG du 11 octobre.

5.3. Situation des clubs à ce jour

Pour terminer, la Trésorière établit un point sur la situation financière des clubs.

5.4. Dispositions financières

Une mise à jour des dispositions financières est présentée.

Les membres du Comité de direction valident les différentes propositions (cf annexe 2).

6. BILAN DE RENTREE DES COMMISSIONS DES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

La Présidente ainsi que les membres du CD félicitent les 6 clubs vainqueurs lors du troisième tour de Coupe de France (FC Nevers, FC Decize, Nevers Banlay, Garchizy, RCNCS, ESN 58) et leur souhaitent un succès lors du prochain tour.

Ils souhaitent aussi bonne chance aux 2 clubs (FC Decize et Vauzelles) vainqueurs du 1^{er} tour en Coupe Gambardella.

6.1 Au niveau Seniors

Michel PINGUET annonce que, pour cette saison, on peut comptabiliser 57 structures (56 clubs et 1 groupement).

Il fait part de la mise en inactivité du club de CORANCY

La présidente et les membres du Comité de Direction remercient le président David COATMEUR et son équipe de dirigeants pour leur investissement au service du football de ces clubs.

Il informe aussi de la mise en inactivité des équipes seniors du club de LA CHARITÉ mais qui continuera d'évoluer au niveau des jeunes.

La Présidente et les membres du Comité de Direction regrettent évidemment la situation très difficile de club et adresse ses plus vives félicitations à la nouvelle équipe qui a repris la présidence du club.

Il annonce l'affiliation d'un nouveau club « Celtic du Haut Morvan ».

Les membres du Comité de Direction félicitent le président et son équipe de dirigeants pour cette reprise d'activité.

La Présidente les encourage à se rapprocher du District et de la Commission d'Accompagnement des Clubs pour tout ce qui concerne la structuration du club.

6.1.1 Point sur les engagements

Michel PINGUET établit un rapide point sur les engagements seniors des divers championnats 2025/2026.

74 équipes seniors masculines (D1/D2/D3/D4) sont comptabilisées.

Les engagements seniors :

- Départemental 1 (D1) : 12 équipes
- Départemental 2 (D2) : 24 équipes soit 2 poules de 12
- Départemental 3 (D3) : 20 équipes soit 2 poules de 10
- Départemental 4 (D4) : 18 équipes soit 2 poules de 9

Il déplore que pour la première journée de championnat, il y a eu 1 forfait simple et un forfait général en D2.

Le calendrier du championnat D4 à 11 a été publié et débute le 21 septembre.

Il indique qu'il n'y aura pas, cette année, de critérium D4 à 8 au vu du peu d'équipes souhaitant s'engager.

Joseph BERFORINI indique qu'il comptabilise 12 équipes pour son critérium vétérans qui débutera le 26 septembre.

6.1.2 Football Féminin

Michel PINGUET précise qu'à ce jour, il comptabilise 12 équipes engagées pour le critérium Féminin Seniors à 8 E. AFGP 58 1 - BRASSY 1- CHARRIN 1- CLAMECY 1- COULANGES 1- E. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1- FC DECIZE 1- ESN 58 1 - GUERIGNY URZY 1- NEVERS FC 2 - ST REVERIEN 1- VARZY 1

Il précise que le critérium débute le dimanche 21 septembre et qu'il enregistre pour l'instant un seul report de match.

La Présidente regrette le retrait de 3 équipes (Cossaye, Cosne et E. Pouilly/Marzy) mais se réjouit de l'inscription d'une nouvelle équipe (Entente AFGP 58-Garchizy Fourchambault Pougues).

Elle félicite les 12 clubs qui contribuent au développement du Football Féminin.

6.2 Au niveau Jeunes

6.2.1 Réunions des éducateurs

Nicolas TREPKA fait un rapide point sur les réunions des rentrées des éducateurs qui ont eu lieu :

- pour les catégories **U11/U13/U13F-U16F** les 4, 5 et 6 septembre 2025 à Pouilly, Chatillon et au DNF
- pour les catégories U7/U9 le 11 septembre 2025 au siège du District.

La Présidente félicite les techniciens pour la qualité de leurs présentations faites lors de ces réunions et remercie les membres du District présents à celles-ci.

6.2.2 Point sur les engagements des équipes

Il fait un point sur les engagements actuels au niveau des :

- U13F-U16F : 4 équipes (-3 par rapport à 2024/25)
- U13 : 35 équipes (-3 par rapport à 2024/25)

- U15 : 20 équipes (-3 par rapport à 2024/25)
- U18 : 14 équipes (-1 par rapport à 2024/25)
- U11 : 40 équipes (-2 par rapport à 2024/25)

Ces données seront bien sûr à confirmer avec le nombre de licences validées.

6.3 Au niveau Coupes

Michel PINGUET rappelle que le premier tour de la Coupe du Conseil Départemental a eu lieu le 14 septembre 2025 et qu'un seul match reste à jouer, fixé lors du 2^{ème} tour programmé le 12 octobre.

La Coupe Féminine se déroulera comme la saison dernière avec un 1^{er} tour fixé le 7 décembre, 1/4F le 15 mars, 1/2F le 03 mai et la finale organisée le week-end des 13 et 14 juin.

Pour la Coupe de l'Amitié, reprise de la formule classique (1^{er} tour, 1/8F, 1/4F, 1/2F et Finale).

7. FONCTIONNEMENT DU DISTRICT ET ACCOMPAGNEMENT CLUBS

7.1. Validation des commissions

La Présidente fait un rapide tour de table pour d'éventuels besoins auprès des commissions départementales. Hervé BEAUVOIS indique qu'il ne souhaite pas poursuivre son travail à la Commission d'Accompagnement des Clubs puisqu'il intègre la Commission Sponsoring Partenariat.

7.2. CR formation FMI au DNF

Le vendredi 29 août a eu lieu la formation FMI au district.

Cette réunion a permis de former une quinzaine de dirigeants nivernais à l'utilisation de la FMI, permettant ainsi de débiter les compétitions dans de meilleures conditions.

En présence de Patrick PONSONNAILLE, Michel PINGUET, Sylvie OSBERY, Anne-Cécile SIMOES et Dominique ATERO, chacun a pu travailler sur l'application et préparer les différentes étapes inhérentes à la feuille de match informatisée.

Par la suite, il a été proposé aux participants une courte formation à l'utilisation du logiciel FOOTCLUBS avec de nombreux échanges constructifs.

La Présidente, indisponible à cette date, remercie vivement tous les intervenants.

La formation Président/Secrétaire/Trésorier prévue le samedi 13 septembre au siège du District à Varennes-Vauzelles a dû être annulée en raison du faible nombre de participants. Elle sera reportée à une date ultérieure.

7.3. Arbitrage en D1

En raison d'un nombre important de dossiers d'arbitres non à jour, des arrêts de certains arbitres et d'un nombre croissant d'indisponibilités, le District ne sera pas en mesure de désigner provisoirement trois arbitres pour les matchs de D1.

Le District est sincèrement désolé de cette situation qui impacte la bonne marche de ses compétitions et travaille activement pour résoudre ces problèmes en espérant qu'ils seront temporaires.

La Présidente remercie les clubs de leur compréhension et de leur coopération durant cette période difficile.

7.4. Nouveaux protocoles de l'arbitrage

En l'absence de Dominique ATERO, la Présidente expose les protocoles fédéraux de mise en œuvre des dispositifs :

- d'exclusions temporaires (ou "cartons blancs") ;
- de contestations d'un officiel d'équipe et d'exclusions temporaires du capitaine (ou "cartons blancs pour un officiel d'équipe") ;
- de pauses d'apaisement (ou "temps morts").

Au niveau du district, des échanges ont lieu sur les champs d'application de ce **plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des arbitres** proposé tardivement par la FFF.

Après un large débat, le Comité de Direction décide :

1. Concernant les exclusions temporaires (cartons blancs) :

Il est décidé de conserver le protocole actuel, appliqué de longue date sur le District.

2. Concernant les contestations d'un officiel d'équipe et exclusions temporaires du capitaine (cartons blancs pour un officiel d'équipe)

Le Comité de Direction ne valide pas la mise en place de ce protocole.

Suite au bilan qui sera fait par les territoires testant ce dispositif, le Comité de Direction réétudiera sa position.

3. Concernant les pauses d'apaisement (temps morts) :

Le Comité de Direction ne valide pas la mise en place de ce protocole maintenant.

Les nouvelles Directives techniques et Modifications des Lois du jeu sont présentées

- 1/ Loi 12 – Gardien gardant le ballon au-delà de 8''
- 2/ « Double touche » sur pénalty et tirs au but
- 3/ Interférence involontaire d'un officiel d'équipe
- 4/ Tableau synthétique des particularités réglementaires coupes/championnats BFC

Ainsi que les Directives Relationnelles et Disciplinaires : 2 outils pour « Pacifier/Apaiser le climat des rencontres »

- 1er outil : « Hors terrain de jeu » : Protocole Propos et attitudes discriminatoires/violents/menaçants
- 2ème outil : « Entre acteurs du jeu » : Relation « capitaine/arbitre » : Saison 2

7.5. Annuaire (modifications, couverture)

Trois projets de couverture sont présentés. Après passage au vote, la deuxième proposition est actée à la majorité (cf annexe 3).

7.5.1 MAJ Règlements

La Présidente indique qu'un important travail de mise à jour a été réalisé sur les règlements par Patrick PONSONNAILLE et Alain ALDAX qu'elle remercie vivement.

Elle espère que l'annuaire sera prêt pour être distribué lors de l'AG du 11 octobre.

Alain ALDAX indique que la Ligue préconise une modification concernant les obligations d'équipes de jeunes en D1.

Règlement actuel :

D1 Les clubs participant au championnat Départemental 1 sont tenus d'engager au moins

- 1 équipe à 11 au choix championnat de Ligue ou de District parmi les U14 à U19 ou 24 licences parmi les U6 à U18
- Et 1 équipe à 8 ou à 5 au choix.

Règlement proposé :

D1 Les clubs participant au championnat Départemental 1 sont tenus d'engager au moins

- 1 équipe à 8 (U13 ou U11)
- Et 1 équipe à 11 (U14 à U19).

Les clubs ont la possibilité de créer une entente qui revient au bénéfice de chaque club s'il présente au moins trois licenciés lors de l'engagement de l'équipe en entente en Championnat au début de la saison (cf article 5.3 des règlements District). Le nombre de licences validées sera comptabilisé à la date du 1^{er} mars de la saison en cours.

Après de nombreux échanges, cette proposition de nouveau règlement est adoptée à l'unanimité et sera présentée en vœu lors de l'AG. Il serait applicable pour la saison 2026-2027.

8. ACTIONS TECHNIQUES A VENIR

8.1. Rentrées du Foot U7, U9 et U11

Nicolas TREPKA indique que la Rentrée du Foot U11 est prévue le samedi 20 septembre et celle des U7 U9, le 27 septembre.

8.2. Rentrée du Foot Féminin

Du fait de l'organisation de l'AG du District le 11 octobre, la Rentrée du Foot Féminin est reportée au 25 octobre 2025.

8.3. Finales Futsal

Nicolas TREPKA indique avoir effectué la demande de réservation de la Maison des Sports le week-end des 30-31 janvier et 1^{er} février pour l'organisation des finales futsal.

Cette année une petite nouveauté : la participation des équipes U11 U13 U15 U18 sera faite sur engagement volontaire.

Il est envisagé de reconduire cette saison le futsal seniors.

9. ORGANISATION AG DU 11 OCTOBRE 2025

Françoise VALLET rappelle que l'Assemblée Générale du District aura lieu le samedi 11 octobre prochain à la Salle de l'Abbaye à CORBIGNY.

9.1. Validation de l'ordre du jour

Elle présente l'ordre du jour de cette assemblée (cf annexe 4).

Après quelques échanges, celui-ci est acté à l'unanimité.

9.2. Rétro planning de l'AG

La Présidente présente le rétro planning en vue de la préparation de l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 11 octobre 2025 à Corbigny (salle de l'Abbaye).

Calendrier à respecter :

→ Vœux / Candidatures organisation Assemblée Générale 2026 (secteur Sud-Est) : au plus tard 30 jours avant **soit le 11 septembre 2025.**

→ Invitations clubs et partenaires : 1 mois avant **soit le 11 septembre 2025.**

→ Validation de l'ordre du jour de l'AG et des vœux par le Comité de Direction (CD du 16 septembre).

→ Publication des comptes rendus d'activité des commissions pour la saison 2024/2025 **le 26 septembre 2025** sur le site internet et le journal électronique.

→ Dossier à adresser aux clubs 15 jours avant, **soit le 26 septembre 2025** (ordre du jour, pouvoir, vœux, modifications statuts, comptes, candidatures prochaine AG, plan, etc...) par mail via Notifoot.

Ce retro planning est validé par le Comité de Direction.

9.3. Validation des vœux

Le DNF, à la demande de la Commission des Compétitions Seniors, va proposer 2 vœux concernant la Coupe du Conseil Départemental et celle du District/Sport Comm (cf annexe 5).

Elle présente ensuite les 2 vœux du club de DRUY BEARD :

1^{er} vœu :

« Dans un souci de pérennisation de nos clubs et afin de permettre aux clubs de pouvoir garantir un effectif suffisant chaque saison. Nous souhaitons que les clubs de D3 et D2 qui se trouvent en 3^{ème} année d'infraction et plus du nombre d'arbitre ne soient pénalisés sportivement au maximum que de 4 mutations pour la saison suivante. »

Après délibération et avis de la LBFC, les membres du Comité de Direction déclarent que ce vœu n'est pas recevable selon le motif suivant : c'est un règlement Fédéral et donc non modifiable en Assemblée Générale de District.

Le District étudie la possibilité de présenter ce vœu à l'AG de la LBFC.

2^{ème} vœu :

« Etant dans un département de désert médical ou il est compliqué de prendre un rendez-vous pour une visite médicale. La date limite des démissions étant fixée au 15 juillet alors que la plupart des clubs n'ont pas réalisé leur assemblée générale. Il est impossible d'effectuer une demande de mutation dans la période de transfert si le joueur doit passer une visite médicale (il est impossible d'effectuer la demande de démission informatiquement). Pourrions-nous effectuer la demande de mutation sans le certificat médical afin d'officialiser la date de demande et que la licence ne soit validée uniquement lorsque le certificat médical est transmis. »

Après délibération et avis de la LBFC, les membres du Comité de Direction déclarent que ce vœu n'est pas recevable puisque non conforme aux règlements Fédéraux et donc non modifiable.

9.4. Organisation

Un point est fait sur l'organisation de cette assemblée.

L'installation de la salle sera effectuée le samedi matin à partir de 7 heures.

Deux bureaux de pointage seront mis en place et gérés par les secrétaires, Anaïs et Cécile.

Une seule candidature pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale 2026 (secteur Sud Est) a été reçue, du club de l'US LUZY.

Pour dynamiser l'AG, la Présidente souhaite que des présidents de commission interviennent pour faire passer les messages qui leur semblent importants pour la commission et la vie des clubs.

Les interventions porteront sur :

- J BERFORINI (Statuts et Règlements) : FMI et réserves
- C BORDE : les rôles des différentes commissions du Pôle des Affaires sportives
- A ALDAX (Discipline) : aggravation des sanctions pour les comportements répréhensibles visant les arbitres
- D. ATERO : les nouveautés au niveau de l'arbitrage

10. QUESTIONS DIVERSES

➡ **Françoise VALLET** présente le projet de logos établi par Arnaud SAULZET pour que les championnats départementaux aient leurs propres identités. La Présidente remercie Arnaud pour son travail et indique qu'une réflexion est menée à ce sujet.

➡ **Patrick PONSONNAILLE** indique qu'il a effectué avec Alain ALDAX un gros travail sur les règlements du District et invite les membres à une relecture rapide.

➡ **Jean-François DUCROT :**

- souhaiterait trouver des partenaires afin de parrainer les compétitions jeunes (naming).
- propose d'interroger la Ligue BFC sur l'éventuelle possibilité d'une mutation supplémentaire pour les équipes participant aux deux dernières divisions départementales qui engageraient une équipe U7 ou U9.

➡ **Alain ALDAX** rappelle que la rentrée du « Foot en Marchant » se déroulera le lundi 22 septembre sur la Plaine des Senets à Varennes-Vauzelles à partir de 18h et propose de constituer une équipe « district ».

➡ **Michel PINGUET** annonce le résultat du tirage du 4^{ème} tour de la Coupe de France où 5 clubs nivernais restent en lice.

➡ **Pierrick KAJDAN** s'interroge sur la possibilité de recruter un Conseiller Technique en Arbitrage.

➡ **Nicolas TREPKA** annonce que la remise du Label à Corbigny aura lieu le vendredi 28 novembre.

Pour clôturer cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence. L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 22h30.

La Présidente du District : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F